Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 5

Artikel: L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture [suite]

Autor: Oberson, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De ce qui précède, il résulte que nous penchons vers le cahier unique. Que de bonnes raisons on peut invoquer en sa faveur ! Par sa merveilleuse synthèse, il rend le coutrôle facile à tous les points de vue. Il offre, en une mosaïque intéressante, une vue complète de tous les travaux écrits faits à l'école et permet de constater le niveau intellectuel de toute la classe avec les inégalités ou l'homogénéité qu'elle présente. En outre, il peut être consulté aussi utilement que le journal de classe, si l'on veut s'assurer de l'application du programme. Et la bonne tenue du cahier unique, qui est le compagnon, l'instrument du travail quotidien, ne peut-elle pas créer d'aussi bonnes habitudes que celle d'un cahier qui n'apparaît que rarement et dans lequel on verra toujours, quoi qu'on fasse, un cahier d'apparat et comme un habit des dimanches ? Dans tous les cas, le cahier unique est une utile simplification, et nous l'avons dit déjà, il constitue une sérieuse économie ; ces deux avantages le recommandent au moins à notre attention. P. *inst.* à C.

L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture

(Suite.)

C'est ainsi que la question fut traitée dans la conférence du corps enseignant gruérien à Bulle, le mercredi 5 mai 1897, pour la première fois à son point de vue spécial le plus important et le plus controversé, à savoir : *celui de l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe aux trois degrés d'une école primaire par la méthode du livre de lecture.*

Tel était le titre du long, substantiel et remarquable rapport présenté à cette conférence par M. Thorimbert, instituteur à Botterens, et résumant les travaux de trente-quatre collaborateurs qui le conduisirent aux conclusions suivantes :

1° Les volumes constituant le livre de lecture sont très bien adaptés aux différents degrés d'une école primaire.

2° La méthode inaugurée par le livre de lecture demande :

a) Que les exercices de lecture forment la base de l'enseig· ement de toutes les parties de la langue maternelle.

b) Que tous les exercices, exemples et devoirs d'application soient empruntés aux chapitres de lecture, même les exercices si féconds d'invention.

3° L'enseignement de la grammaire au moyen du livre de lecture remédiera, dans une juste mesure, aux lacunes des manuels employés jusqu'ici.

4° Cette méthode a de réels avantages :

a) Elle se prête mieux que toute autre au développement harmonique de toutes les facultés de l'enfant.

b) Elle exige de la part du maître une préparation sérieuse des leçons et des exercices, *ce qui est une condition de succès.*

c) Elle introduit l'unité dans l'enseignement de la grammaire et assure aux parents des économies pécuniaires assez importantes.

d) Elle développe chez l'enfant le sentiment moral et religieux.

5° L'orthographe d'usage est très importante.

Elle s'acquiert :

a) En exigeant des élèves une *bonne prononciation :*

b) En faisant copier au degré inférieur les exercices de lecture, auxquels le maître apportera *un contrôle rigoureux ;*

c) En initiant les élèves aux règles parfois difficiles de la dérivation ;

d) En faisant transcrire de mémoire les textes étudiés par cœur ;

e) En obligeant les élèves à soigner l'orthographe dans *tous* leurs devoirs écrits ;

f) En faisant très souvent des dictées de morceaux copiés au degré inférieur et préparés pour les degrés supérieurs : il faut que nos écoliers soient amenés ainsi à *étudier et à connaître* l'orthographe de tous les textes du livre de lecture ;

g) En faisant souvent des dictées et des devoirs de langue.

6° L'orthographe de règles quoique moins importante est absolument nécessaire.

Le maître l'enseignera :

a) En suivant dans l'étude des règles grammaticales la méthode socratique qui assure les meilleurs résultats ;

b) Par le choix des exemples empruntés au livre de lecture, exemples qui seront toujours simples, courts et frappants ;

c) Par l'analyse logique et grammaticale qui permet de contrôler efficacement l'application des règles de la grammaire ;

d) Par des dictées nombreuses et variées roulant sur les règles étudiées en les récapitulant ;

e) Par des devoirs d'application bien préparés et toujours contrôlés par le maître.

Quelques mois plus tard, l'Assemblée générale de notre Société d'Education traitait encore la même question sous la forme suivante, dans sa réunion du 15 juillet 1897, à Châtel-Saint-Denis :

Quelles seraient les simplifications à apporter dans l'enseignement de la plupart des branches du programme ? - Comment l'emploi du livre unique peut-il concourir à ce but ?

En ce qui touche l'enseignement de la langue, point qui nous occupe en ce moment, M. Cardinaux, professeur à Châtel, résumant *trois rapports d'arrondissement* et *140* travaux individuels sur la question, formulait les conclusions suivantes :

1° La lecture et la composition auront, après la religion, la place d'honneur dans nos classes ; elles seront la clef des progrès dans tous les domaines. Le temps que nous y consacrons ne peut pas être diminué ; tâchons, au contraire, de l'augmenter encore.

2° L'enseignement intuitif doit tenir le premier rang. Il forme rapidement les élèves au langage, à la récitation et à l'orthographe d'usage.

3° Profitons de toutes les branches pour former nos élèves à l'orthographe.

4° Les principes de l'orthographe d'usage doivent être enseignés au commençant et sont confondus naturellement avec ceux qui président à la formation des syllabes et des mots.

5° N'oublions pas que le meilleur livre pour l'enfant est la parole du maître.

6° *En grammaire, partons de l'exemple pour arriver à la règle dépouillée des subtilités de la scolastique grammaticale. Multiplions les excercices où l'on fera quelquefois découvrir les vérités à enseigner. Choisissons-les, en général, dans le livre de lecture et non dans des recueils où, à plaisir, on amoncelle les difficultés. Inventons des exemples, sous les yeux des élèves, ce qui pique leur attention et pénètre dans leur intelligence, qui en conserve l'empreinte féconde.*

7° Le maître doit, dans le cours inférieur surtout, travailler avec ses élèves à la préparation des dictées.

8° *L'enseignement de l'orthographe exige une patience et un dévouement à toute épreuve. Dans tous les exercices qui se rattachent même indirectement à cette branche, l'instituteur doit se montrer sévère, inexorable.*

Pas n'est besoin de dire que toutes ces conclusions furent adoptées sans opposition.

L'assemblée unanime émit en outre le vœu que le livre de lecture destiné au 3me degré ou cours supérieur vît enfin le jour pour le 1er novembre suivant.

Ce vœu fut exaucé, et le 3me degré de lecture qui avait failli être enterré à tout jamais par quelques adversaires influents de la méthode, fut enfin publié à la satisfaction générale du corps enseignant.

Il faut avouer qu'après tant de flots d'encre répandus à son sujet, cette question pouvait paraître assez mûre pour être résolument introduite dans le domaine de la pratique.

Connaissant, toutefois, l'empire de la routine, ce n'est pas sans hésitation que nous recommandions à notre corps enseignant l'adoption de la méthode dans notre conférence du 5 mai 1897. (Nous la rendions obligatoire pour les deux cours inférieur et moyen, et nous en recommandions l'adoption pour le degré supérieur. Le manuel de lecture destiné à ce degré n'avait pas encore vu le jour.)

Quel ne fut pas notre étonnement de constater dans nos examens de printemps 1898 que nombre de membres de notre corps enseignant avaient supprimé les exercices écrits de grammaire et d'orthographe et se contentaient d'enseigner la grammaire oralement! Vous devinez les conséquences. Elles furent désastreuses. Il s'en suivit une forte baisse en orthographe. L'orthographe devenait phonétique. Il est bien évident que des exercices écrits, si routiniers soient-ils, sont préférables à l'absence de tout exercice.

Edifié, cependant, des résultats obtenus par les quelques maîtres qui s'étaient donné la peine de s'assimiler la méthode et qui l'appliquaient avec fruit; froissé à bon droit de la négligence et de la passivité des autres, nous prîmes, comme l'on dit, le taureau par les cornes, et, dans la conférence générale du 6 mai 1899, à Bulle, nous ordonnâmes l'enseignement de la grammaire par le moyen du livre de lecture et à l'exclusion de tout autre manuel aux trois cours, et, comme on nous objectait souvent l'ardoise pour excuser l'absence de devoirs écrits d'application, nous exigeâmes un cahier spécial de contrôle appartenant à chaque cours et destiné à *tous les* exercices écrits concernant l'enseignement de la langue Ce cahier avait pour but de nous permettre de pouvoir nous rendre compte de la marche suivie par chaque maître.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer, depuis cette époque, une sérieuse marche en avant dans le domaine de l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe, et les résultats obtenus dans nos

dictées d'imitation, dont nous vous mettrons sous les yeux quelques échantillons, vous permettront de vous convaincre que les bons maîtres arrivent ainsi à des progrès plus accentués, tout en consacrant un temps moins considérable à l'enseignement de cette branche

Cette même constatation a été faite par mon honorable collègue, M. Currat, qui exige aussi, à l'heure actuelle, l'application de la méthode, et par M. le directeur Demierre ici présent, qui l'applique, même à l'école secondaire.

Notons, en terminant cet exposé, que les directions pratiques relatives à l'emploi de la méthode ont été données abondamment soit dans les livres de lecture, soit dans les conférences, soit dans le *Bulletin pédagogique*, qui a publié encore tout dernièrement un excellent travail de M. Ecoffey, instituteur à Châtel, sur une question mise à l'étude par M. Currat, inspecteur du 7me arrondissement scolaire, et dont *La Liberté* a fait l'éloge à juste titre. Nous voulons parler des exercices de grammaire et de composition que l'on peut tirer du livre de lecture de 3me degré.

M. Wicht, instituteur à Autigny, et d'autres ont présenté d'excellents rapports sur les mêmes matières, de telle sorte que les maîtres qui, à l'heure actuelle, osent encore demander : « Où est la méthode ? » établissent simplement un fait : c'est qu'ils ne lisent pas le *Bulletin pédagogique*.

L'exposé un peu long que nous avons cru devoir présenter, nous permet de nous faire une idée exacte de l'évolution de cette question et facilitera singulièrement le reste de notre tâche.

F. OBERSON, *inspecteur scolaire*.

L'acte d'origine de la pomme de terre et le canton de Fribourg

I

L'acte d'origine de la pomme de terre ou morelle tubéreuse (*Solanum tuberosum. L.*) a été dressé bien des fois. M. Alph. de Candolle dans son ouvrage : *Origine des plantes cultivées* [1] rappelle que la culture de la pomme de terre était pratiquée « dans les régions qui s'étendent du Chili à la Nouvelle Grenade, à des hauteurs différentes selon les degrés de latitude, lors de la découverte de l'Amérique en 1492 ».

Walter Raleigh, ou mieux son compagnon Thomas Herriot, rapportèrent, en 1585 ou 1586, des tubercules de pomme de terre de la *Virginie* en *Irlande*. Peut-être les colons de la Virginie les devaient-ils aux voyageurs espagnols qui trafiquaient chez eux : quatre-vingt-treize ans s'étaient écoulés depuis la première expédition de Christophe Colomb.

A dater de la conquête du Pérou et du Chili, en 1535, bien des vaisseaux ont pu rapporter en Europe la pomme de terre.

[1] *Origine des plantes cultivées*, 1me édit., 1896.